



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 64910

Texte de la question

M. Michel Destot attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation de l'enseignement d'EPS dans l'académie de Grenoble. En effet, le SNEP (Syndicat national de l'éducation physique de l'enseignement public) dénonce le manque d'enseignants dans cette discipline sur l'académie : à la rentrée 2001-2002, 27 postes ne seront pas pourvus. De plus aucun poste de titulaires de zone de remplacement n'a été créé, alors que pour l'année écoulée les remplacements d'absences de plus de quinze jours n'ont pu être assurés que dans 30 % des cas. Parallèlement, le rectorat organise le recrutement des personnels précaires pour tenter de couvrir les horaires obligatoires d'EPS dans les établissements. Tandis que se met en place le protocole Sapin pour la résorption de l'emploi précaire, une telle situation ne peut être acceptée des personnels enseignants. Il lui demande donc de préciser les mesures qu'il envisage pour améliorer concrètement la situation de cette discipline sur l'académie de Grenoble.

Données clés

Auteur : [M. Michel Destot](#)

Circonscription : Isère (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64910

Rubrique : Éducation physique et sportive

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 août 2001, page 4458